



Tribune du stade de Chalière après la restauration. Photo 2010 (VGM).

Chemin du Stade 3. Tribune du stade de Chalière.

La tribune du stade de Chalière est un intéressant exemple d'architecture lié au domaine du sport. Entièrement construite en béton, d'une forme élégante et recherchée au niveau de la toiture, la tribune a malheureusement subi les nuisances du temps : le béton de recouvrement (de peu d'épaisseur, caractéristique de son époque de réalisation) devenait à certains endroits friables et la corrosion attaquait de manière significative les aciers d'armature de l'ouvrage.

Le 18 août 1950, le monde du football est en ébullition à Moutier, la nouvelle tribune du stade de Chalière est officiellement inaugurée et les festivités sont clôturées par un match qui oppose le FC Moutier (promu en ligue nationale B le 20 juin 1949) au FC Servette.

Construite entre 1949 et 1950 par l'entrepreneur Martin Giamberini, sous la direction de l'architecte Virgilio Muzzolini, la tribune du stade de Chalière est un intéressant ouvrage sportif en raison des matériaux utilisés et du choix du langage architectural. Le béton armé omniprésent dans cet ouvrage a permis quelques prouesses techniques. La toiture, dont la particularité

est la minceur de sa dalle inclinée, est accrochée aux dix poutres inversées qui rejoignent la paroi arrière pour s'encaster dans les fondations. Les parevents vitrés ne sont pas d'origine et ont été placés ultérieurement afin de protéger les spectateurs. Plus de quarante ans d'exploitation et d'exposition aux intempéries ont considérablement mis à contribution la toiture et mis à mal sa couche d'étanchéité. Il devenait urgent d'assainir le bâtiment autrement sa destruction aurait été inéluctable. A la suite d'un rapport de faisabilité délivré par la maison ECBIS AG avec siège à Allschwil BL et succursale à Lausanne et dont le résultat démontrait qu'un assainissement serait moins onéreux qu'une

reconstruction, le maître d'œuvre a décidé d'investir dans la restauration de la tribune. Les travaux suivants ont été effectués sous la direction du bureau d'architecture Eschmann avec divers artisans de la région : sablage complet de l'ouvrage, mise à nu des éclatements et dégagement des fissures, badigeon de protection pour les parties métalliques, application d'un bouchepores sur les surfaces bétonnées, étanchéité et peinture murale sous la dalle de toiture et sur les surfaces bétonnées. La tribune restaurée est inaugurée le 29 juin 1997 et accueille à nouveau les supporters qui suivent les matchs de football au stade de Chalière. RK

ASSAINISSEMENT DU BÉTON : 1996–1997
MAÎTRE DE L'OUVRAGE : Football-Club Moutier
ARCHITECTE : Eschmann architectes, Moutier
CONSEILLER TECHNIQUE : JPF
MISE SOUS PROTECTION : 1998
CONTRIBUTIONS : canton (FL/POM)